

Titre en français (No CH)	Titre en latin	Mise en vigueur de la suppression Ph.Helv.	Mise en vigueur dans la Ph.Eur. y.c. titre	Raisons
15.1.3. Opération sous vide		Ph. Helv. 12 1.4.2023		Cette méthode est décrite dans la Ph. Eur.
15.3.2. Détermination du pouvoir hémolytique		Supplément 11.1 1er septembre 2013		Cette méthode de la Ph. Helv. n'est plus utilisée. Aussi est-elle supprimée.
15.4.1. Examen microscopique		Supplément 10.3 1er juillet 2010	Supplément 6.7; Chapitre: 2.8.23 Examen micro- scopique des drogues végétales	La monographie de la Ph.Helv. est supprimée parce qu'elle a été reprise dans la Ph.Eur.
15.4.3 Détermination de la teneur en tanin selon Ph. Helv.		Supplément 11.1 1er septembre 2013		Ce chapitre de la Ph. Helv. est supprimé. Un chapitre correspondant "2.8.14 Détermination des tanins dans les drogues végétales" est repris dans la Ph. Eur. 7e édition.
17.5. Fabrication des préparations pharmaceutiques		Ph. Helv. 12 1.4.2023		Ce sous-chapitre n'est plus utilisé. Les informations qu'il contient peuvent être retrouvées dans des manuels.
18.3. Equivalence en gouttes		Ouvrage de base 1er juillet 2012		Les indications que contenait ce chapitre ne pouvaient être données de manière fiable étant donné les compositions variables des teintures mères. De plus, elles ne sont plus pertinentes dans la pratique pharmaceutique actuelle compte tenu des systèmes de pesée aujourd'hui disponibles.
18.4. Volumes des cuillères		Ph. Helv. 12 1.4.2023		La prescription par volume de cuillère ne correspond plus à l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques. Ce sous-chapitre est donc supprimé.
21.2. Commentaires concernant les Règles de Bonnes pratiques de Fabrication de médicaments stériles en petites quantités		Supplément 11.2 1er octobre 2015		Les commentaires correspondants concernant l'ancienne Annexe cytotostatiques ont été introduits dans le texte réglementaire (chapitre 21.1). Le chapitre 21.2. est donc supprimé.
Adrénaline à 1 mg/ml, solution injectable d' (CH 12)	Adrenalini solutio iniectionabilis 1 mg/ml	Ouvrage de base 1er juillet 2012		La monographie ne correspond plus à l'état actuel des connaissances scientifiques. Etant donné que des préparations autorisées existent, il a été décidé de ne pas réviser cette monographie et de la supprimer.
Aluminium (acéto-tartrate d') (CH 14)	Aluminii acetatis tartras	Supplément 11.3 1er juillet 2019		L'acéto-tartrate d'aluminium n'était déjà plus utilisé depuis longtemps que par l'armée mais même cette dernière ne l'emploie plus non plus depuis quelque temps selon la Pharmacie de l'armée. La monographie de la Ph. Helv. étant obsolète, elle est supprimée.

Titre en français (No CH)	Titre en latin	Mise en vigueur de la suppression Ph.Helv.	Mise en vigueur dans la Ph.Eur. y.c. titre	Raisons
Calcium (dihydrogénéophosphate de) monohydraté (CH 45)	Calcii dihydrogenophosphas monohydricus	Supplément 10.3 1er juillet 2010		La monographie est obsolète et donc supprimée (rayée sans remplacement).
Citron (sirop de) (CH 155)	Limonis sirupus	Supplément 10.1 1er octobre 2007		La monographie est obsolète et donc supprimée (rayée sans remplacement). <i>Remarque: Dans la pratique, le sirop de citron est acheté auprès du grossiste (=qualité des denrées alimentaires).</i>
Condurango (extrait fluide de) (CH 80)	Condurango extractum fluidum	Supplément 10.2 1er janvier 2009		La monographie est obsolète et donc supprimée (rayée sans remplacement).
Condurango (vin de) (CH 81)	Condurango vinum	Supplément 10.1 1er octobre 2007		La monographie est obsolète et donc supprimée (rayée sans remplacement). <i>Remarque: Dans les préparations, c'est en général directement le Condurango cortex qui est utilisé.</i>
Dexamfétamine (sulfate de) (CH 86)	Dexamphetamini sulfas	Supplément 11.3 1er juillet 2019	Supplément 9.7; Titre: Dexamfétamine (sulfate de) (Dexamfetamini sulfas)	La monographie de la Ph.Helv. est supprimée parce qu'elle a été reprise dans la Ph.Eur.
Diamorphine (chlorhydrate de) anhydre (CH 301)	Diamorphini hydrochloridum anhydricum	Ph. Helv. 12 1.4.2023		La substance n'est utilisée dans aucune préparation autorisée. Les résultats de l'enquête réalisée ont montré qu'elle ne le sera pas non plus lors de la fabrication de médicaments à formule. La monographie de la Ph. Helv. est obsolète et est donc supprimée.
Electrolytes (solution d') composée (CH 94)	Electrolytorum solutio composita	Supplément 11.2 1er octobre 2015		La monographie ne correspond plus à l'état actuel des connaissances scientifiques. Etant donné que des préparations autorisées existent mais que cette monographie n'est plus que très rarement utilisée, il a été décidé de ne pas réviser cette monographie et de la supprimer.
Ferreux (sulfate) sesquihydraté (CH 109)	Ferrosi sulfas sesquihydricus	Ph. Helv. 12 1.4.2023		La substance n'est plus employée à des fins médicales. L'enquête menée auprès des utilisateurs a montré que la substance n'est plus utilisée qu'en pharmacie à des fins d'analyse. La monographie de la Ph. Helv. est donc supprimée.
Formaldéhyde (solution savonneuse de) (CH 114)	Formaldehydi solutio saponata	Supplément 11.3 1er juillet 2019		La solution savonneuse de formaldéhyde était principalement utilisée pour la désinfection des mains. Elle est aujourd'hui obsolète étant donné l'effet potentiellement carcinogène du formaldéhyde. La monographie de la Ph. Helv. étant obsolète, elle est supprimée.

Titre en français (No CH)	Titre en latin	Mise en vigueur de la suppression Ph.Helv.	Mise en vigueur dans la Ph.Eur. y.c. titre	Raisons
Framboise (sirop) de (CH 234)	Rubi idaei sirupus	Supplément 10.1 1er octobre 2007		La monographie est obsolète et donc supprimée (rayée sans remplacement). <i>Remarque: Dans la pratique, le sirop de framboise est acheté auprès du grossiste (=qualité des denrées alimentaires).</i>
Fructose à 50g/l, solution pour perfusion de (CH 116)	Fructosi solutio infundibilis 50 g/l	Supplément 11.3 1er juillet 2019		La solution pour perfusion de fructose n'est plus utilisée dans la pratique. La monographie de la Ph. Helv. étant obsolète, elle est supprimée.
Gaïacol (CH 125)	Guaiacolum	Supplément 10.1 1er octobre 2007	Supplément 5.6; Titre: Gaïacol (Guaiacolum)	La monographie de la Ph.Helv. est supprimée parce qu'elle a été reprise dans la Ph.Eur.
Gentiane (extrait sec titré de) (CH 120)	Gentianae extractum siccum normatum	Supplément 10.2 1er janvier 2009		La monographie est obsolète et donc supprimée (rayée sans remplacement). <i>Remarque: L'extrait sec de gentiane ne pourrait être pris que sous forme de capsules, ce qui serait cependant absurde, puisque l'effet lié à l'amertume en bouche disparaîtrait.</i>
Glucose à 50g/l, solution pour perfusion de (CH 123)	Glucosi solutio infundibilis 50 g/l	Supplément 11.3 1er juillet 2019		La monographie ne correspond plus aux connaissances scientifiques actuelles. N'étant plus que peu employée dans la pratique, elle est supprimée de la Ph. Helv.
Glycérol (suppositoires au) (CH 124)	Glyceroli suppositoria	Supplément 11.3 1er juillet 2019		La monographie ne correspond plus aux connaissances scientifiques actuelles. N'étant plus que peu employée dans la pratique, elle est supprimée de la Ph. Helv.
Hydrocodone (tartrate d') (CH 130)	Hydrocodoni tartras	Supplément 10.1 1er octobre 2007	Supplément 5.7; Titre: Hydrocodone (hydrogéo- tartrate d') 2,5-hydraté (Hydrocodoni hydrogeno- tartras 2,5-hydricus)	La monographie de la Ph.Helv. est supprimée parce qu'elle a été reprise dans la Ph.Eur.
Hydroxyquinoléine (sulfate d') (CH 210)	Oxychinolini sulfas	Ph. Helv. 12 1.4.2023		Pour pouvoir disposer de nouvelles prescriptions répondant aux exigences actuelles, il aurait fallu bénéficier du soutien d'un fabricant de principes actifs disposé à mettre à jour les prescriptions d'analyse pour qu'elles reflètent l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques et à fournir sur le marché suisse une qualité répondant aux exigences de la Ph. Helv. En l'absence d'un tel fabricant, il n'est pas possible de réviser la monographie de manière à ce qu'elle corresponde à nouveau à l'état de la science et de la technique. La monographie de la Ph. Helv. est donc supprimée.

Titre en français (No CH)	Titre en latin	Mise en vigueur de la suppression Ph.Helv.	Mise en vigueur dans la Ph.Eur. y.c. titre	Raisons
Iode (solution éthanolique d') (CH 134)	Iodi solutio ethanolica	Ph. Helv. 12 1.4.2023		La réaction d'oxydoréduction entre l'iode et l'éthanol pourrait engendrer des produits de dégradation comme l'acétaldéhyde, l'acide iodique ou l'iodure d'éthyle. Une révision complète de la monographie aurait été nécessaire pour pouvoir déterminer si et dans quelle mesure des produits de dégradation se forment. On sait déjà que l'acétaldéhyde est cancérigène, mais il aurait fallu clarifier la toxicité des autres produits de dégradation. La charge de travail à consacrer à cette tâche pour qu'il puisse finalement être démontré que des produits de dégradation toxiques se forment et que la monographie doit donc être supprimée aurait été importante. Compte tenu du fait que des préparations à base d'iode sont autorisées et disponibles pour la désinfection de la peau et que leur sécurité et leur stabilité sont garanties, un tel investissement ne semble pas justifié. La monographie de la Ph. Helv. est supprimée.
Ipecacuanha (extrait sec titré d') (CH 135)	Ipecacuanhae extractum siccum normatum	Supplément 11.1 1er septembre 2013		L'extrait sec titré d'ipecacuanha n'est fabriqué plus dans la pratique. La monographie de la Ph. Helv. est obsolète. Elle est donc supprimée.
Mauve (feuille de) (CH 170)	Malvae folium	Supplément 10.2 1er janvier 2009	Supplément 6.3; Titre: Mauve (feuille de) (Malvae folium)	La monographie de la Ph.Helv. est supprimée parce qu'elle a été reprise dans la Ph.Eur.
Métamizole sodique à 500 mg/ml, solution injectable de (CH 176)	Metamizoli natrici solutio iniectabilis 500 mg/ml	Supplément 11.3 1er juillet 2019		La monographie ne correspond plus aux connaissances scientifiques actuelles. N'étant plus que peu employée dans la pratique, elle est supprimée de la Ph. Helv.
Méthadone (chlorhydrate de), suppositoires de (CH 179)	Methadoni hydrochloridi suppositoria	Supplément 11.2 1er octobre 2015		La monographie n'est plus utilisée et est donc supprimée.
Méthylphénidate (chlorhydrate de) (CH 182)	Methylphenidati hydrochloridum	Supplément 10.2 1er janvier 2009	Supplément 6.3; Titre: Méthylphénidate (chlorhydrate de) (Methylphenidati hydrochloridum)	La monographie de la Ph.Helv. est supprimée parce qu'elle a été reprise dans la Ph.Eur.

Titre en français (No CH)	Titre en latin	Mise en vigueur de la suppression Ph.Helv.	Mise en vigueur dans la Ph.Eur. y.c. titre	Raisons
Moclobémide (CH 300)	Moclobemidum	Ph. Helv. 12 1.4.2023		Malgré de nombreux échanges avec les titulaires d'autorisation et des questions posées aux fabricants de principes actifs, il n'a pas été possible d'instaurer une collaboration qui aurait permis d'adapter l'essai pour les «substances apparentées» à l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques. La monographie de la Ph. Helv. est donc supprimée.
2-Naphtol (CH 193)	Naphtholum-β	Ouvrage de base 1er juillet 2012		En raison de sa forte néphrotoxicité même en cas d'administration externe, le 2-Naphtol ne doit plus être utilisé. Aussi la monographie est-elle supprimée sans remplacement.
Opium (teinture titrée d') (CH 208)	Opii tinctura normata	Supplément 10.1 1er octobre 2007	Supplément 5.7; Titre: Opium (teinture titrée d') (Opii tinctura normata)	La monographie de la Ph.Helv. est supprimée parce qu'elle a été reprise dans la Ph.Eur.
Opodeldoc liquide (CH 160)	Linimentum saponato- camphoratum liquidum	Supplément 11.3 1er juillet 2019		Cette monographie n'est presque plus utilisée. Elle est donc supprimée de la Ph. Helv.
Péthidine (chlorhydrate de) à 100 mg, suppositoires de (CH 215)	Pethidini hydrochloridi suppositoria 100 mg	Supplément 10.1 1er octobre 2007		D'un point de vue pharmacologique, rien ne justifie d'utiliser de la péthidine au lieu de la morphine, en particulier chez les nourrissons et les jeunes enfants chez qui un métabolite de la péthidine entraîne des effets indésirables. La monographie est donc supprimée.
Phénol liquéfié (CH 217)	Phenolum liquefactum	Ph. Helv. 12 1.4.2023		La monographie du phénol liquéfié a dû être remaniée pour être en adéquation avec l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques. Après clarification auprès des utilisateurs, il s'avère que le «phénol liquéfié» de la Ph. Helv. est encore utilisé dans les indications de traitement des verrues et de phénolisation (cautérisation) de la matrice en cas d'ongles incarnés. Or, le phénol est une substance toxique, corrosive et potentiellement mutagène, dont l'utilisation comme principe actif dans les produits dermatologiques est généralement considérée comme dangereuse. Compte tenu de la toxicité élevée du phénol et de l'existence d'autres traitements, une révision de cette monographie ne se justifie pas. La monographie de la Ph. Helv. est donc supprimée.
Pipérazine (sirop de) (CH 220)	Piperazini sirupus	Supplément 11.3 1er juillet 2019		Cette monographie n'est presque plus utilisée. Elle est donc supprimée de la Ph. Helv.

Titre en français (No CH)	Titre en latin	Mise en vigueur de la suppression Ph.Helv.	Mise en vigueur dans la Ph.Eur. y.c. titre	Raisons
Pin de montagne (huile essentielle de) (CH 219)	Pini pumilionis aetheroleum	Supplément 10.1 1er octobre 2007	Supplément 5.8; Titre: Pin de montagne (huile essentielle de) (Pini pumilionis aetheroleum)	La monographie de la Ph.Helv. est supprimée parce qu'elle a été reprise dans la Ph.Eur.
Podophyllotoxine (CH 308)	Podophyllotoxinum	Supplément 11.3 1er juillet 2019	Supplément 9.6; Titre: Podophyllotoxine (Podophyllotoxinum)	La monographie de la Ph.Helv. est supprimée parce qu'elle a été reprise dans la Ph.Eur.
Poivre de Cayenne (extrait fluide titré de) (CH 55)	Capsici extractum fluidum normatum	Supplément 11.1 1er septembre 2013	Supplément 7.7; Titre: Piment de Cayenne (extrait mou titré de) (Capsici extractum spissum normatum)	La monographie de la Ph.Helv. est supprimée parce qu'elle a été reprise dans la Ph.Eur.
Poivre de Cayenne (pommade au) (CH 58)	Capsici unguentum compositum	Supplément 10.1 1er octobre 2007		La monographie est obsolète et donc supprimée (rayée sans remplacement). <i>Remarque: La préparation fabriquée conformément à la Ph.Helv. et ayant pour indication les douleurs rhumatismales n'est plus utilisée dans la pratique.</i>
Poivre de Cayenne (teinture titrée de) (CH 57)	Capsici tinctura normata	Supplément 10.1 1er octobre 2007	Supplément 5.6; Titre: Piment de Cayenne (teinture titrée de) (Capsici tinctura normata)	La monographie de la Ph.Helv. est supprimée parce qu'elle a été reprise dans la Ph.Eur.
Polygala (extrait sec titré d') (CH 223)	Polygalae extractum siccum normatum	Supplément 11.1 1er septembre 2013		L'extrait sec titré de polygala n'est fabriqué plus dans la pratique. La monographie de la Ph. Helv. est obsolète. Elle est donc supprimée.
Polygala (sirop de) (CH 224)	Polygalae sirupus	Supplément 11.1 1er septembre 2013		Le sirop de polygala n'est plus utilisé dans la pratique. La monographie de la Ph. Helv. est obsolète. Elle est donc supprimée.
Pommade résineuse (CH 284)	Unguentum resinosum	Supplément 10.2 1er janvier 2009		La monographie est obsolète et donc supprimée (rayée sans remplacement).
Potassium (iodure de) à 65 mg, comprimés d' (CH 142)	Kalii iodidi compressi 65 mg	Supplément 11.3 1er juillet 2019		Cette monographie n'est plus utilisée puisque la Pharmacie de l'armée dispose d'une autorisation pour les comprimés d'iodure de potassium. La monographie de la Ph. Helv. étant obsolète, elle est supprimée.
Quillaya (écorce de) (CH 229)	Quillaiiae cortex	Supplément 11.1 1er septembre 2013	Supplément 7.7; Titre: Bois de Panama (écorce de) (Quillajae cortex)	La monographie de la Ph.Helv. est supprimée parce qu'elle a été reprise dans la Ph.Eur.

Titre en français (No CH)	Titre en latin	Mise en vigueur de la suppression Ph.Helv.	Mise en vigueur dans la Ph.Eur. y.c. titre	Raisons
Ratanhia (extrait sec titré de) (CH 230)	Ratanhiae extractum siccum normatum	Supplément 10.1 1er octobre 2007		La monographie est obsolète et donc supprimée (rayée sans remplacement). <i>Remarque: L'extrait sec fabriqué conformément à la Ph.Helv. n'est plus utilisé dans la pratique.</i>
Rhubarbe (extrait sec titré de) (CH 232)	Rhei extractum siccum normatum	Supplément 10.1 1er octobre 2007		La monographie est obsolète et donc supprimée (rayée sans remplacement). <i>Remarque: L'extrait sec fabriqué conformément à la Ph.Helv. n'est plus utilisé dans la pratique.</i>
Sirop pectoral (CH 136)	Ipecacuanhae sirupus compositus	Supplément 11.1 1er septembre 2013		La racine d'ipécacuanha n'est plus utilisé comme antitussif. La monographie est donc supprimée.
Sodium (bicarbonate de) à 14 g/l, solution pour perfusion de (CH 197)	Natrii hydrogenocarbonatis solutio infundibilis 14 g/l	Supplément 11.2 1er octobre 2015		La monographie n'est plus utilisée et est donc supprimée.
Terpine (hydrate de) (CH 264)	Terpini hydras	Supplément 11.3 1er juillet 2019	Supplément 9.7; Titre: Terpine monohydratée (Terpinum monohydricum)	La monographie de la Ph.Helv. est supprimée parce qu'elle a été reprise dans la Ph.Eur.
Théophylline-éthylène-diamine à 240 mg/ml, solution injectable de (CH 267)	Theophyllini et ethylen-diamini solutio injectabilis 240 mg/ml	Supplément 10.3 1er juillet 2010		La monographie est obsolète et donc supprimée (rayée sans remplacement). <i>Remarque: La préparation est obsolète et est remplacée par d'autres médicaments ayant un spectre thérapeutique plus large.</i>
Thym (extrait fluide titré de) (CH 272)	Thymi extractum fluidum normatum	Supplément 11.3 1er juillet 2019		Cette monographie est remplacée par la nouvelle monographie Teinture de thym (thymi tinctura) .
Valériane (teinture de) (CH 288)	Valerianae tinctura	Supplément 10.1 1er octobre 2007	Supplément 5.7; Titre: Valériane (teinture de) (Valerianae tinctura)	La monographie de la Ph.Helv. est supprimée parce qu'elle a été reprise dans la Ph.Eur.
Zinc (gélatine de) dure (CH 119)	Gelatina zinci dura	Supplément 11.3 1er juillet 2019		Cette monographie n'est presque plus utilisée. Elle est donc supprimée de la Ph. Helv.
Zinc (pâte de) molle (CH 294)	Zinci pasta mollis	Ph. Helv. 12 1.4.2023		La préparation n'est presque plus utilisée. La monographie de la Ph. Helv. est donc supprimée.